

Plate forme élévatrice mobile de personnes (PEMP) - R.486 - Formation CACES®

 Module théorique

 Formation e-learning

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir ou actualiser ses connaissances théoriques nécessaires à l'utilisation en sécurité des plate forme élévatrice mobile de personnes PEMP afin de se préparer à l'obtention ou au renouvellement de son CACES® et de son autorisation de conduite

Compétences visées

- Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- Connaître la technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Connaître les principaux types de PEMP et les différentes catégories
- Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP
- Être capable d'exploiter des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- Être capable de conduire et manoeuvrer une plate-forme élévatrice mobile de personnel

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 3 heures. Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires, de leur expérience et des catégories réalisées.

Nombre de participants de 1 à 1 participants maximum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en FOAD uniquement

PRÉ-REQUIS

Être âgé d'au moins 18 ans

Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Pour le renouvellement : avoir réalisé une formation initiale ou recyclage de moins de 5 ans

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail

Décret n°2008-244 du 7 mars 2008

Recommandation CNAM R.486

Programme détaillé

En mode « formation initiale » : le stagiaire suit l'ensemble des chapitres et est évalué en fin de parcours. A l'issue de l'évaluation finale des connaissances du stagiaire, une attestation de suivi de parcours est délivrée.

En mode « recyclage » : des tests de positionnement permettent de fournir automatiquement le parcours adapté aux connaissances du stagiaire. La durée du recyclage varie selon le profil.

Partie 1 : Formation

Introduction

- 1 - Réglementation, devoirs et responsabilités du conducteur
- 2 - Technologie des PEMP
- 3 - Catégories des PEMP et adéquation
- 4 - Caractéristiques et stabilité des PEMP
- 5 - Prise de poste
- 6 - Circulation
- 7 - Stabilisation
- 8 - Manœuvre d'une PEMP et surveillance
- 9 - Règles générales de sécurité
- 10 - Arrêt temporaire et remisage

Conclusion

La formation est complétée par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances _proposé avant la formation_ peut également compléter ce module.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Module E-learning composé de 10 chapitres et d'une évaluation des connaissances

Formation Initiale - Le stagiaire suit l'ensemble des chapitres et est évalué en fin de parcours

Formation Recyclage - Des tests de positionnement permettent de fournir automatiquement le parcours adapté aux connaissances du stagiaire. Une évaluation est réalisée à l'issue de la formation

Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Modalités d'évaluations

L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de l'évaluation finale

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr

Formation certifiante

RS57000 - Catégorie A : PEMP à élévation verticale

RS57001 - Catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle

RS57002 - Catégorie C : Conduite hors production des PEMP

Code(s) NSF : 311u : Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode(s) :

31795 : Sécurité manutention

31715 : Nacelle élévatrice

31768 : Chariot automoteur

Date de l'enregistrement : 02-03-2025

Certificateur : INSTITUT NATIONALE DE RECHERCHE ET DE SECURITE

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail

